métropole
LE MAGAZINE #62

MARS 2017

www.angersloiremetropole.fr

ACTUALITÉS
Feu vert pour la ligne B du tramway

LE POINT
Moins de phyto, plus de biodiversité

COMMUNES
Bricoleurs solidaires au Repair Café

Budget : investir pour l'avenir

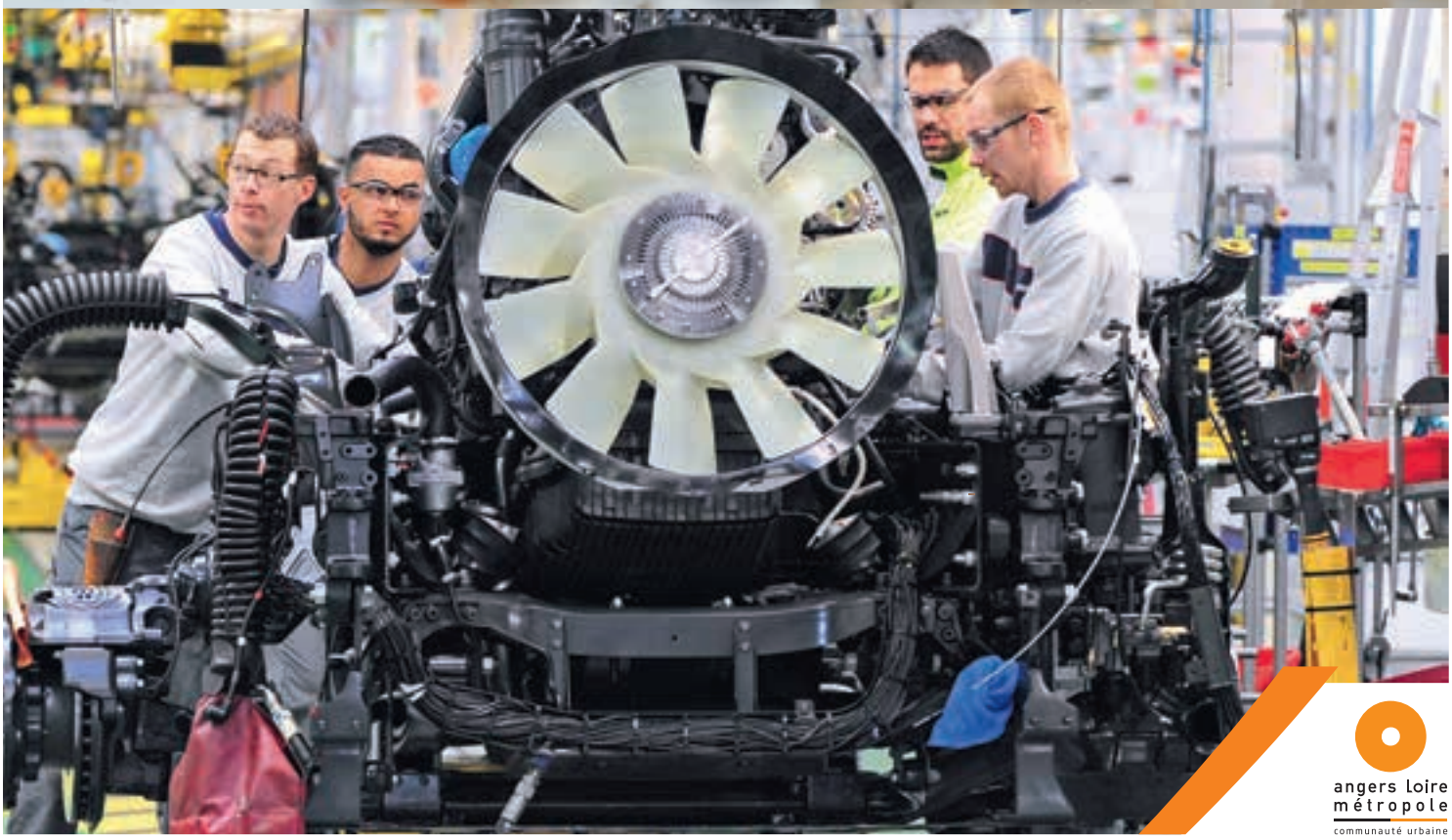

angers loire métropole
communauté urbaine

ÉDITO

Un budget au service du territoire

PHILIPPE NOISETTE

Si elle est bien évidemment primordiale, la bonne gestion d'une collectivité n'est pas une fin en soi. Elle est avant tout le moyen de mettre en œuvre le programme pour lequel nos concitoyens nous ont fait confiance et nous ont élus.

Le budget 2017 d'Angers Loire Métropole répond à cette ambition en veillant au respect de notre parole de candidat alors que nous sommes aujourd'hui en responsabilité.

Avec un autofinancement en hausse de 20 millions d'euros sur les quatre dernières années, avec une diminution de la dette de 25 millions d'euros, avec aussi une baisse significative du recours à l'emprunt, notre communauté urbaine a réussi à stabiliser une situation délicate tout en se redonnant les marges de manœuvre nécessaires pour aborder l'avenir en sécurité et en sérénité.

Et comme nous nous y étions engagés, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition, pas plus cette année que les précédentes et lors des prochaines qui clôtureront le mandat.

La redéfinition de nos politiques publiques, qui passait par une priorisation de nos actions et la mise à plat des niveaux de service aux usagers sur le territoire angevin, porte ses fruits. C'est ce que traduit ce budget, résultat probant de la stratégie financière appliquée depuis 2014 et qui conforte notre volonté d'investissements soutenus, notamment en faveur de l'emploi.

Aujourd'hui, j'estime que la situation financière de notre agglomération est bonne mais qu'il convient de rester attentif.

Dans un contexte difficile sur les plans économique et social, et alors que la perte des aides de l'État jusqu'en 2020 s'élèvera à 45 millions d'euros, nous devons continuer à faire preuve d'imagination afin d'assurer un développement qui soit à la fois ambitieux et réaliste, qui soit maîtrisé et cohérent.

Ce préalable est incontournable si nous voulons continuer à aménager notre territoire et à offrir aux Angevins le cadre de vie auquel ils aspirent légitimement.

Christophe Béchu
Président d'Angers Loire Métropole

SOMMAIRE

03 I Actualités
- Feu vert pour la ligne B du tramway I 3
- Angers Loire aéroport : une stratégie responsable pour l'avenir I 4
- Les chocolats aussi sont connectés I 5
- La Fabrique à entreprendre à Angers et Trélazé I 5
- Budget d'Angers Loire Métropole : des investissements pour l'avenir I 6

08 I Le point
Moins de phyto, plus de biodiversité

LE POINT MÉTROPOLE

Moins de phyto, plus de biodiversité

La loi interdit désormais aux collectivités l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics, hors cimetières et stades. Une réglementation anticipée par les communes du territoire et par la communauté urbaine, dans le cadre de l'Agenda 21 biodiversité.

3 QUESTIONS À...

Stéphane Piednoir
vice-président chargé de l'Énergie, de l'Agenda 21 et du développement durable.

10 I Reportage
Une porte ouverte sur la Chine

12 I Communes
- Zébulles, des savons naturels et locaux I 12
- Jouer au loto en toute autonomie I 12
- Bricoleurs solidaires au Repair Café I 13

14 I Visite guidée
Cantenay-Épinard
Entre Sarthe et Mayenne, l'esprit village

15 I À l'affiche
Le festival Cirque[s] de retour au Quai

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable de l'information :** Nathalie Maire. **Rédactrice en chef :** Corinne Picard-Beauvallet. **Rédaction :** Benoît Chanteloup, Juliette Cottin, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard. **Photos de Une :** Jean-Patrice Campion (haut) et Léonard de Serres. **Renseignements pôle média et diffusion :** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 59 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 1er trimestre 2017 ISSN : 1772-8347.

EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT LAVIGNE & CHÉRON ARCHITECTES / PHOTO : JEAN-PATRICE CAMPION

Le futur pont de la ligne B reposera sur deux piles construites dans le lit de la Maine.

Feu vert pour la ligne B du tramway

La déclaration d'utilité publique (DUP) donne le feu vert à la ligne B du tramway et à la construction du nouveau pont sur la Maine. Le chantier démarrera dès cet été.

L'acte est administratif mais marque une étape importante dans la réalisation de la ligne B du tramway : Angers Loire Métropole a en effet obtenu du Préfet la déclaration d'utilité publique (DUP) qui donne officiellement le feu vert au démarrage des travaux. Première étape : le dévoiement des réseaux (eau, téléphonie, assainissement…), préalable aux travaux de construction du pont.

C'est en effet l'été prochain que débutera ce vaste chantier. Dessiné par le cabinet d'architectes Lavigne-Chéron, déjà concepteur du pont Confluences, l'ouvrage de 130 mètres pensé pour s'insérer harmonieusement dans le paysage, sera réservé au tramway, aux piétons et aux cyclistes. Ce pont dont le nom reste à trouver *(lire ci-contre)*, reliera les places La Rochefoucauld et Molière et sera livré en 2019.

Ce sera la première étape de la réalisation de la ligne B, qui comptera 19 stations sur environ 10 kilomètres, d'Ouest en Est. Puis en 2022, sa mise en service permettra l'exploitation de trois lignes commerciales : l'actuelle ligne A, d'Avrillé à la Roseraie, la B, de Belle-Beille à Monplaisir, et la C, de Belle-Beille à la Roseraie. Un ensemble cohérent et performant qui maillera le territoire et s'accompagnera de la refonte du réseau des bus.

À noter que la ligne B desservira potentiellement 50 000 habitants et notamment le campus universitaire, la Technopole et les quartiers Belle-Beille, Grand-Pigeon et Monplaisir, l'hôtel de ville, la préfecture, le théâtre Le Quai, le centre de congrès, les pôles commerciaux… ■

Quel nom pour le nouveau pont ?

Afin de permettre à tous les habitants de s'associer à la construction du nouveau pont sur la Maine, Angers Loire Métropole lance un appel à contribution pour trouver son nom. Les idées et suggestions peuvent être déposées jusqu'au 15 juin sur le site tramway.angersloiremetropole.fr ou au siège de la communauté urbaine, 83, rue du Mail à Angers. Le nom du nouveau pont sur la Maine sera dévoilé en septembre prochain, à l'occasion de la pose de la première pierre.

Angers Loire aéroport : une stratégie responsable pour l'avenir

Consolider l'aviation d'affaires et les vols charters ainsi que les vols sanitaires : c'est la stratégie qu'a décidée Angers Loire Métropole pour l'aéroport de Marcé. Cette décision fait suite à la suppression du contrôle aérien d'État à Angers Loire aéroport. Or en l'absence de celui-ci, British Airways avait annoncé l'arrêt de sa ligne régulière vers London City.
Pour maintenir deux contrôleurs d'État à l'aéroport en 2017, Angers Loire Métropole aurait dû prendre en charge leur coût, soit 385 000 euros. En contrepartie, la négociation engagée avec l'État prévoyait le retour d'un contrôle aérien gratuit à partir de novembre 2017, sous réserve d'une augmentation significative du nombre de vols réguliers.

THIERRY BONNET

"Cet effort financier n'avait de sens que si l'aide aux lignes, déjà augmentée en 2016, l'était à nouveau d'au moins 200 000 euros en 2017 et les années suivantes, explique Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole. *Beaucoup d'argent, pour un nombre de passagers qui ne le justifie pas."* ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er mars, il est désormais possible de payer son stationnement sur voirie à Angers via une application mobile ou un site internet. Après l'inscription (gratuite) nécessitant numéro de téléphone, carte bancaire, mot de passe et immatriculation du véhicule, le système adopté par la Ville d'Angers permet de choisir la durée de son stationnement, de le prolonger à distance (dans la limite de la durée maximale autorisée) ou de le stopper pour payer au plus juste. Il est également possible de programmer une alerte quelques minutes avant la fin.
paybyphone.fr ou angers.fr/info

Pour un territoire équilibré

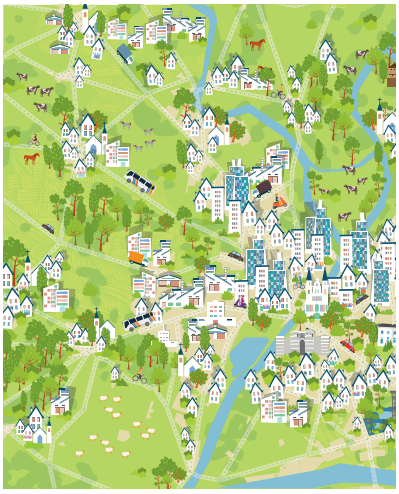
CÉLINE LAMBERT

Élaboré pour les trente communes du territoire, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été adopté par les conseillers communautaires. Ce document détermine les grands équilibres entre les espaces urbains, naturels et ruraux à l'échelle d'Angers Loire Métropole.
Il fixe des règles communes pour un développement cohérent et harmonieux du territoire, détermine concrètement les modalités d'occupation du sol, définit les règles de délivrance des permis de construire, de démolir, de déclarations de travaux…
Le PLUi intègre la question du logement, des transports et des déplacements, de l'action économique et commerciale comme de l'environnement, pour garantir la cohérence entre toutes ces politiques publiques.
www.angersloiremetropole.fr/plui

EN BREF

ACCUEIL LOGEMENT

L'accueil logement d'Angers Loire Métropole est désormais installé au siège de la communauté urbaine, 83, rue du Mail à Angers. Lundi de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. 02 41 05 50 55, accueil-logement@angersloiremetropole.fr

CLUBS DE CHERCHEURS D'EMPLOI

Proposés par Aldev du 3 avril au 12 mai aux Ponts-de-Cé et du 18 avril au 29 mai à Avrillé, ces clubs proposent une méthode intensive de recherche d'emploi pendant six semaines. Réunions d'information ouvertes à tous le 21 mars à 14 h, espace Delaune à Avrillé ; le 31 mars à 14 h 30, 34, rue des Noyers à Angers. Renseignements : 02 52 57 01 44.

FORMATION D'INGÉNIEUR MILITAIRE D'INFRASTRUCTURE

Dans le cadre d'un partenariat avec l'École nationale supérieure des ingénieurs d'infrastructure militaire, Arts et Métiers dispense une formation d'ingénieur militaire d'infrastructure (IMI). Depuis 2011, l'établissement angevin a diplômé 23 ingénieurs militaires avec un taux de réussite de 100 %.

BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Démonstrations de broyage de végétaux dans les déchèteries d'Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) le 3 avril ; Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou) le 5 avril ; Claie-Brunette (Juigné-sur-Loire) le 7 avril ; Villechien (Saint-Barthélemy-d'Anjou) le 10 avril ; Brunelleries (Bouchemaine) le 12 avril ; Haut-Coudray (Montreuil-Juigné) le 14 avril. De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Gratuit. www.angersloiremetropole.fr

Les chocolats aussi sont connectés

C'est l'histoire d'une rencontre entre deux entreprises angevines, favorisée par Aldev, l'agence économique d'Angers Loire Métropole. L'une, traditionnelle et artisanale : les chocolats Benoit. L'autre, une start up dédiée à la conception de logiciels : Soft-Enov.
Anne-Françoise Benoit imaginait une boîte connectée pour l'une de ses spécialités, les Caramandes. Jacques Régent, fondateur de Soft-Enov, a relevé le défi avec une pastille autocollante permettant à la fois de certifier l'authenticité du produit et d'accéder à des informations à partir d'une tablette ou d'un smartphone : photos, vidéos, message promotionnel ou personnalisé par l'acheteur…
Lors du lancement de cette innovation, Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole, s'est félicité de cette collaboration entre deux entreprises angevines. *"Elle démontre l'étendue des possibles autour des objets connectés qui, petit à petit viennent irriguer tous les métiers, y compris les plus traditionnels."*

CORINNE PICARD

Anne-Françoise Benoit et Jacques Régent présentent la boîte de Caramandes connectée en présence de Christophe Béchu.

La Fabrique à entreprendre à Angers et Trélazé

"Les quartiers prioritaires connaissent un taux de création d'entreprises deux fois supérieur à la moyenne nationale. Cependant, les entrepreneurs y rencontrent d'importantes difficultés de pérennisation de leur activité", **remarque Jean-Pierrre Bernheim, vice-président d'Angers Loire Métropole et président d'Aldev. Ce constat a poussé la collectivité à mettre en place une nouvelle démarche de proximité pour favoriser l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires, avec le concours de partenaires, dont la Caisse des dépôts, à l'origine du concept.**
La Fabrique à entreprendre va se traduire par l'ouverture prochaine de trois lieux de proximité : à Belle-Beille au sein de la Technopole, 8, rue André-Le Nôtre ; à Monplaisir au sein des Box services, rue de L'Hôtellerie ; à Trélazé, au sein des locaux de la BGE, 56 rue Albert-Camus. Ces lieux d'information, d'orientation et d'animation accueilleront des permanences, des réunions d'informations et des ateliers pratiques.
www.angers-developpement.com

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Morgan Lavaux

Co-créateur de Hector et Gaspard

Qui sont Hector et Gaspard ?
Hector est un cube connecté, à la fois station météo, thermomètre et hygromètre. C'est le premier projet que nous avons développé à la Cité de l'objet connecté, Valentin Roy et moi-même. Avec en tête, dès le début, l'idée de Gaspard : un tapis connecté, installé sous le coussin anti-escarre du fauteuil roulant, qui détecte les mauvais positionnements et en avertit l'utilisateur ou le soignant par smartphone.

Vous avez présenté votre innovation au CES de Las Vegas en janvier. Comment a-t-elle été accueillie ?
Nous avons bénéficié d'une grande visibilité dans les médias et nous avons noué de nombreux contacts avec des hôpitaux, des associations… Aux États-Unis, les dépenses de santé liées aux escarres s'élèvent à 18 milliards de dollars chaque année. En France, un utilisateur sur deux de fauteuil roulant déclare une escarre. Riches de l'expérience acquise avec Hector, nous faisons le maximum pour accélérer le développement, avec le soutien de la Cité et de l'entreprise Éolane.

Quand Gaspard sera-t-il disponible ?
Deux prototypes fonctionnent déjà, une vingtaine d'autres sera bientôt en test puis la première série disponible fin 2017. Nous travaillons à réduire le coût de fabrication, pour le rendre accessible au plus grand nombre. À terme, nous espérons qu'il soit reconnu comme un dispositif de prévention certifié.
www.mistergaspard.com

En 2017, près de 6 millions d'euros sont prévus pour l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Budget d'Angers Loire Métropole : des investissements pour l'avenir

En 2017, la communauté urbaine n'augmente pas ses taux d'imposition et investit notamment pour le développement économique, la recherche, l'enseignement supérieur et les déplacements.

Avec une épargne en hausse, une baisse du recours à l'emprunt et 0 % d'augmentation des taux d'imposition, c'est un *"très bon budget"* que Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole, a présenté en conseil communautaire, lors du débat sur les orientations financières pour l'année 2017.

Équilibré à 408 millions d'euros, il est marqué par le niveau important des dépenses d'investissement : 113 millions d'euros, soit 4 % de plus qu'en 2016. Sur le budget principal, 17 millions d'euros sont ainsi prévus pour l'urbanisme et le logement ; 16 millions d'euros pour le développement économique et le tourisme ; 5,8 millions d'euros pour l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche. Côté transports, le budget intègre les dépenses liées à la ligne B du tramway dont les travaux vont débuter cet été pour 16 millions d'euros. À noter également, au budget eau et assainissement, la poursuite de l'effort consenti par la collectivité pour le renouvellement des réseaux : 3,3 millions d'euros pour la distribution d'eau potable ; 5,3 millions d'euros pour la collecte des eaux usées.

Le budget déchets (6,1 millions d'euros) comprend quant à lui une enveloppe de 1,1 million destinée à la réindustrialisation de Biopole.

Recul de la dette

L'autre bonne nouvelle de cette année 2017, c'est la poursuite du recul de la dette d'Angers Loire Métropole, *"pour la troisième année consécutive,* se félicite Christophe Béchu, *et ce alors même qu'elle aurait dû progresser d'environ 10 millions d'euros l'an dernier pour soutenir nos investissements"*. L'explication ? *"Un peu moins de dépenses que prévu et un peu plus de recettes, mais pas de renoncement sur des investissements programmés"*, détaille le président. Au 1er janvier 2017, la dette s'élevait à 356,5 millions d'euros contre 381,5 au 1er janvier 2014. L'objectif pour 2020 et la fin du mandat : *"Que la seule augmentation que nous ayons soit liée aux travaux de la ligne B du tramway."*

Dans le même temps, la part de la dette à risque de la collectivité est elle aussi à la baisse : - 47 millions d'euros en 2017, par rapport à 2014.

En 2017 encore, la tendance à la hausse de l'épargne nette depuis 2014 se confirme (+ 17 % par rapport à 2016) et permet de garantir un financement durable des investissements, sans augmenter l'encours de la dette.

À noter que la communauté urbaine contient par ailleurs sa masse salariale et ce malgré la revalorisation du point d'indice et la revalorisation de certaines grilles de rémunération, décidées par l'État. Le fruit du travail mené par la collectivité pour trouver la meilleure adéquation entre le niveau de service à rendre aux habitants, les effectifs et les compétences. ■

EN CHIFFRES

408 millions d'euros.
Le budget 2017 s'équilibre à 408 millions d'euros: 295 millions d'euros en fonctionnement et 113 millions d'euros en investissement.

0 %
Pas d'augmentation des taux d'imposition de la communauté urbaine en 2017.

113 millions d'euros.
Les dépenses d'investissement sont en hausse de 4 % par rapport à 2016.

+6,1 millions d'euros.
La tendance à la hausse de l'épargne nette se confirme (+ 17 % par rapport à 2016). Elle garantit le financement des investissements sans augmenter l'encours de la dette.

0 %
Les dépenses de personnel n'augmentent pas malgré les mesures de revalorisation du point d'indice décidées par l'État.

- 25 millions d'euros.
La capacité de désendettement s'est améliorée de presque 3 années depuis 2014.

LÉONARD DE SERRES / ARCHIVES

Soutenir l'emploi et la création d'entreprises: une priorité pour Angers Loire Métropole. Ici Scania Production Angers.

3 QUESTIONS À...

NICOLAS COIPEAU

Marc Laffineur

vice-président chargé des Finances et de la voirie

Comment qualifiez-vous les finances de la communauté urbaine ?

Les finances d'Angers Loire Métropole sont bonnes et c'est une grande satisfaction. Il faut souligner en particulier la diminution de la dette de près de 25 millions d'euros. Dans le même temps, la part dite "toxique" de nos emprunts est encore à la baisse cette année: elle représentait 39 % en 2014, c'est 28 % aujourd'hui.
Nous augmentons également notre autofinancement de manière importante: 20 millions supplémentaires en quatre ans, grâce à une gestion de fonctionnement très fine et au personnel de la communauté urbaine qui a été exemplaire. Nous sommes en effet parvenus à contenir la masse salariale, sans toucher à la qualité de service, ni augmenter les taux d'imposition. Tout cela nous permet de prévoir 113 millions d'euros d'investissements en 2017.

"Les finances d'Angers Loire Métropole sont bonnes."

Au service de quels projets ?

La bonne gestion n'est pas un but en soi, mais un moyen au service du projet d'Angers Loire Métropole dont les axes majeurs sont le développement économique, l'enseignement supérieur, la recherche, le cadre de vie et les déplacements doux.
Ce budget va également nous permettre de renouveler plus rapidement les réseaux d'eau et d'assainissement qui accusaient un très lourd retard, et dont la vétusté a pu entraîner des incidents sur les chaussées notamment.

Qu'en est-il de la dette de la communauté urbaine ?

Notre capacité à rembourser notre dette est aujourd'hui bien meilleure. Elle était de 9 ans en 2013. Elle est d'un peu plus de 5 ans aujourd'hui. Avec 1 200 euros par habitant, nous nous situons sous la moyenne des communautés urbaines. Grâce à nos efforts, nous aurons moins besoin de recourir à l'emprunt en 2017 et ce alors que nous allons démarrer les travaux de construction du pont de la seconde ligne de tramway. ■

Moins de phyto, plus de biodiversité

La loi interdit désormais aux collectivités l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics, hors cimetières et stades. Une réglementation anticipée par les communes du territoire et par la communauté urbaine, dans le cadre de l'Agenda 21 biodiversité.

Pignerolle, les Sablières, les Ardoisières, André-Delibes et Saint-Nicolas : Angers Loire Métropole gère au total cinq parcs. *"Nous y avons anticipé l'interdiction des produits phytosanitaires depuis des années,* souligne Dominique Bréjeon, vice-président en charge des Parcs et jardins communautaires. *Dès 2012, ils étaient déjà en zéro phyto à 98 %."* Une démarche logique dans ces espaces à vocation naturelle, plus complexe à mettre en œuvre dans les lieux de prestige, comme les jardins à la française du domaine de Pignerolle par exemple. *"Néanmoins cela fait déjà deux ans que les jardins, même historiques, ne sont plus traités"*, ajoute le vice-président. Le désherbage y est manuel, les pissenlits, trèfles, pâquerettes et autres "indésirables", tolérés.
À Angers comme dans de nombreuses communes du territoire, cette réglementation a été anticipée au fil des années. La réduction progressive de l'usage des produits phytosanitaires s'est accompagnée de la recherche de solutions alternatives. C'est par exemple une gestion différenciée suivant la destination des espaces, aux Ponts-de-Cé, à Pellouailles-les-Vignes ou encore à Montreuil-Juigné. L'éco-pâturage à Saint-Sylvain-d'Anjou (Verrières-en-Anjou) ou à La Membrolle-sur-Longuenée (Longuenée-en-Anjou).
Ou encore les mini-jardins en pied de murs. Dix espaces étaient concernés à Angers en 2010. Ils sont aujourd'hui 350, dans tous les quartiers de la ville. Les habitants s'investissent dans leur entretien et apprécient le retour maîtrisé du végétal dans les rues.

Échanges de bonnes pratiques

L'abandon des produits phytosanitaires facilite en outre le retour des insectes. À Angers, l'équipe de la direction des Parcs, jardins et paysages a stoppé les traitements chimiques sur le patrimoine arboré dès 2005. Et constaté rapidement l'arrivée de ces amateurs de pucerons.
"Il faut être inventif, s'appuyer sur la réactivité et l'expérience de nos équipes, penser autrement les nouveaux aménagements pour limiter les nouvelles surfaces à entretenir et favoriser la mutualisation entre les communes", ajoute Dominique Bréjeon. C'est dans cet esprit que la maison de l'environnement et du développement durable (MEDD) a imaginé dès l'an dernier des ateliers d'échanges de bonnes pratiques, destinés aux élus comme aux agents de terrain. D'autres outils permettent également de sensibiliser le grand public, qui sera concerné par l'interdiction des produits phytosanitaires dès le 1er janvier 2019 : l'exposition "Herbes en ville", mise à la disposition de toutes les communes, le jardin bio de la MEDD qui permet de découvrir des techniques alternatives ou encore le guide pratique "Zéro phyto", à télécharger sur www.angersloiremetropole.fr. ■

PHILIPPE NOISETTE

Une gestion des espaces verts selon leurs usages : la "gestion différenciée" est adoptée par plusieurs communes du territoire depuis de nombreuses années, comme ci-dessus à Saint-Sylvain-d'Anjou (Verrières-en-Anjou).

THOMAS DESMIER / ASSOCIATION RÉMANECNES

À PELLOUAILLES-LES-VIGNES, LE RETOUR DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Comment entretenir des surfaces paysagères en expansion, sans exploser les budgets ni recruter de nouveaux agents, tout en préservant la biodiversité et le cadre de vie ? À Pellouailles-les-Vignes (Verrières-en-Anjou), la question se posait déjà voilà une dizaine d'années. Aujourd'hui encore, la commune fait figure de précurseur et reçoit régulièrement la visite de délégations intéressées par les méthodes de travail développées par ses équipes techniques, mêlant gestion différenciée, semis de fleurs sur les trottoirs, éco-pâturage… et bien sûr, huile de coude !
D'autant plus qu'au fil des années, la faune et la flore ont repris leurs droits. Là où les accotements comptaient 7 à 8 variétés au m², on en dénombre désormais 70 à 80 grâce à un usage raisonné du fauchage. Les insectes reviennent, y compris dans les massifs de fleurs où le paillage systématique réduit en outre les besoins en eau.

3 QUESTIONS À…

PHILIPPE NOISETTE

Stéphane Piednoir

vice-président chargé de l'Énergie, de l'Agenda 21 et des énergies renouvelables

Pourquoi Angers Loire Métropole est-elle engagée dans une démarche "zéro phyto" ?
Depuis le 1er janvier, la loi Labbé interdit aux collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires. Avec la maison de l'environnement et du développement durable, Angers Loire Métropole a anticipé cette nouvelle réglementation dès 2015 en affirmant son rôle de "pôle ressources" auprès des communes du territoire. Des ateliers à destination des élus et agents des services techniques ont été suivis par la quasi-totalité des communes et ont permis notamment d'échanger sur les bonnes pratiques. Pour toucher le jeune public et les familles, la maison de l'environnement a également développé une formation pour les animateurs des temps d'activités périscolaires (TAP) autour des questions de l'eau, de l'air, de l'énergie…

Ces bonnes pratiques ont-elles été anticipées par les collectivités ?
Oui, et par certaines comme Pellouailles-les-Vignes depuis plus de dix ans. À Montreuil-Juigné par exemple, dont je suis le maire, nous avons divisé par dix les volumes de produits phytosanitaires dès 2014, en passant de 60 à 6 litres. Depuis, nous avons investi dans du matériel et avons fait des choix de végétaux adaptés à ces nouvelles contraintes : gazon à pousse lente, plantes vivaces couvre-sol… Comme d'autres communes, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Trélazé ou Les Ponts-de-Cé, nous proposons aussi aux habitants des graines à semer en pied de murs : une bande de 5 centimètres de terre suffit pour remplacer des plantes indésirables par des plantes désirées.

Comment sensibiliser le grand public à cette question ?
C'est un enjeu essentiel car dans deux ans l'interdiction des produits phytosanitaires sera étendue aux particuliers. Nous devons faire preuve de pédagogie pour convaincre de la nécessité de changer nos usages et notre regard sur l'espace public. C'est la force de la loi : nous n'avons plus le choix. ■

Une porte ouverte sur la Chine

On peut y apprendre le chinois à tout âge, s'initier à la cérémonie du thé ou au découpage du papier, découvrir la calligraphie… Situé quartier Saint-Serge à Angers, l'Institut Confucius des Pays de la Loire est un petit bout de Chine en Anjou, pour s'immerger dans la culture chinoise.

20 euros
par an, c'est le prix de l'adhésion à l'Institut Confucius. Réduit à 5 euros pour les étudiants de l'Université d'Angers et de l'Université catholique de l'Ouest, le personnel des établissements partenaires et les demandeurs d'emploi.

2 000
ouvrages peuvent être empruntés à la bibliothèque de l'Institut Confucius : romans, BD, livres de cuisine…

5 euros
de l'heure pour les cours de chinois (2,50 euros pour les étudiants de l'Université d'Angers et de l'Université catholique de l'Ouest, le personnel des établissements partenaires et les demandeurs d'emploi).

En ce mois de février, l'Institut Confucius des Pays de la Loire (ICPLA) abrite les œuvres de l'artiste Clémence Pollet. C'est avec ses illustrations, publiées dans l'ouvrage "La Ballade de Mulan et autres contes chinois" que se sont ouvertes les festivités de l'année du coq. Un moment important pour l'Institut comme pour la communauté chinoise en Anjou. *"Le Nouvel An chinois marque un renouveau et c'est bien la fête la plus importante de Chine"*, souligne Gildas Lusteau, directeur de l'Institut. Un événement auquel l'ICPLA s'associe pleinement chaque année, avec un programme d'animations pour tous les publics. L'ouverture aux autres et l'accessibilité au plus grand nombre est inscrite dans l'ADN de l'Institut. Né de la volonté de partenaires locaux (Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, conseil régional, CCI, UCO, Université d'Angers) et chinois (ville de Yantaï et ministère de l'Éducation), il est destiné à *"faire découvrir la langue et la culture chinoises aux Ligériens"*. Via des cours de chinois pour enfants (à partir de 7 ans) et adultes, des cours de calligraphie et de peinture, des expositions, des rendez-vous musicaux, des conférences… Sans oublier la bibliothèque et ses 2 000 ouvrages. *"Le panel est large*, se félicite le directeur. *Avec des intervenants détachés par le ministère de l'Éducation chinois ou recrutés localement, des liens étroits tissés avec le Chabada mais aussi avec Le Quai ou encore le Grand-Théâtre qui nous permettent aussi de proposer des événements en dehors de nos murs, chaque année."*

Ateliers dans les écoles

L'Institut Confucius a également conçu un programme destiné aux écoles dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP). Du CP au CM2, les enfants peuvent découvrir les caractères chinois, prononcer leurs premiers mots, apprendre les traits de base de la calligraphie, cuisiner un plat chinois… Une découverte ludique qui favorise la tolérance et le respect de la différence. Les échanges sont également nombreux avec Yantaï, ville jumelle d'Angers, et sont amenés à se développer, notamment dans le domaine économique. *"Cela pourrait passer par la création d'un incubateur d'entreprises pour accueillir des start up chinoises par exemple, une offre de formation professionnelle spécifique destinée aux salariés des entreprises amenées à travailler en Chine, des conférences avec des acteurs économiques ligériens et chinois…"*, énumère le directeur. Autant d'axes de développement qui viendront renforcer la dimension régionale de l'Institut Confucius des Pays de la Loire. ■

22, allée François-Mitterrand à Angers, 02 41 95 53 52, bienvenue@confucius-angers.eu

en savoir plus sur
www.confucius-angers.eu

1/

2/

4/

PHOTOS PHILIPPE NOISETTE

1/ L'année du coq a été fêtée le samedi 4 février à Angers. Ici, le défilé du dragon en musique avec des écoliers de Saint-Saturnin-sur-Loire, des élèves de l'Institut Confucius et des étudiants chinois de France.

2/ Conférence sur l'art du Feng Shui avec Badema, auteur de plusieurs ouvrages, maître de Feng Shui, d'astrologie chinoise et de Qi Gong.

3/ À l'occasion des vacances scolaires, l'Institut propose des "Rendez-vous famille" comme cet atelier de fabrication de raviolis chinois.

4/ Atelier jeunesse avec Clémence Pollet, auteur de "La Ballade de Mulan et autres contes chinois".

5/ Dégustation de thé, maquillage, peinture chinoise, calligraphie... Le 4 février, la cour de l'hôtel Pincé, rue Lenepveu, a accueilli de nombreuses animations culturelles auxquelles participaient des étudiants chinois d'Angers.

3/

5/

CE QU'IL EN PENSE

Benoît Pilet,

président de l'Institut Confucius des Pays de la Loire

"L'Institut Confucius va prendre une dimension supplémentaire en se mettant au service du développement économique des entreprises du territoire, qu'elles souhaitent travailler à l'export ou nouer des liens avec des partenaires chinois. Les pistes de travail sont nombreuses aujourd'hui autour de la silver économie, de la viticulture, du tourisme, de l'art...
En lien avec les chambres consulaires, l'agence économique d'Angers Loire Métropole, le service des Relations internationales de la Ville d'Angers, l'Université et les grandes écoles du territoire, l'Institut va faciliter les relations et l'accueil des délégations étrangères. Il joue également un rôle très important auprès des étudiants chinois à Angers, futurs ambassadeurs de notre ville dans leur pays d'origine."

PHILIPPE NOISETTE

Thierry Sam.

Villevêque

Avec Zébulles, des savons naturels et locaux

Sur les rayonnages de l'étagère du laboratoire de Thierry Sam s'alignent les rectangles colorés des savons naturels qu'il fabrique chez lui, non loin du bourg de Villevêque. À un tournant professionnel, l'ancien graphiste, qui confectionnait déjà ses propres savons, s'est lancé dans la saponification à froid, après une formation à l'Université européenne des senteurs et des saveurs dans le Sud de la France. *"Fabriqués à froid, les savons conservent la glycérine des huiles végétales bio que j'utilise et sont donc naturellement surgras, ce qui est idéal pour éviter de dessécher la peau"*, explique-t-il. La gamme comprend douze savons, un déodorant et un baume à lèvres, colorés avec des pigments minéraux et parfumés avec des huiles essentielles. Le savonnier a déjà obtenu la mention très exigeante Nature & Progrès, ainsi que les mentions Cruelty free et Vegan de l'association Peta. À retrouver à Angers à l'épicerie 2 Pauline, à l'office du tourisme, à la Biocoop du Doyenné ou en ligne. ■

www.savons-zebulles.com

EN BREF

Saint-Léger-des-Bois

LES JTF, 3E ÉDITION

"Journées totalement femme mais pas que..." les 25 (14 h-23 h) et 26 mars (10 h-18 h), salle de la Callebasse. Marché de créateurs, conseils beauté et bien-être, défilé de mode, ateliers culinaires et créatifs... Entrée libre.

Les Ponts-de-Cé

BASTRINGUE GÉNÉRAL

Du 31 mars au 2 avril à Rive d'Arts, rue Jules-Boutreux. Marché de créateurs, démonstrations, ateliers, spectacles... www.lebastringue.org

Saint-Barthélemy-d'Anjou

APPEL À HÉBERGEMENT

Du 18 au 21 avril, le THV accueillera "La petite université de la danse" et des étudiants des écoles de danse de Nantes et Paris. Un appel à hébergement est lancé pour ces danseurs sur cette même période. 02 41 96 12 81, h.fourmy@thv.fr

Saint-Barthélemy-d'Anjou

Jouer au loto en toute autonomie

Des jetons faciles à manipuler et des grilles en braille pour permettre aux mal-voyants et aux non-voyants de jouer au loto: voici le jeu Lotonomie, créé par l'association Jouons ensemble, dont l'objectif est de lutter contre l'exclusion. Soutenus notamment par la Ville, le Village Pierre Rabhi, Aldev et le CCAS d'Angers, les membres du collectif ont fait appel à l'entreprise d'insertion Édi-Conso pour la fabrication de ce jeu. Adapté à tous les publics, y compris aux personnes ayant des difficultés de manipulation, le Lotonomie est aujourd'hui commercialisé. ■

assojouonsensemble49@gmail.com

PHILIPPE NOISETTE

Mûrs-Érigné

Bricoleurs solidaires au Repair Café

Autour de la jolie lampe rouge d'Anne-Claude, trois bricoleurs armés de leurs outils sont penchés sur ce cas de réparation manifestement difficile. *"J'aime cette lampe et je n'avais pas envie de la jeter, alors je me suis dit que ce serait bien d'essayer de la réparer"*, explique sa propriétaire, qui vient pour la première fois au Repair Café de Mûrs-Érigné.
Ici, tous les quatrièmes samedis du mois, des bricoleurs bénévoles se réunissent pour s'entraider et échanger leurs savoir-faire en tentant de faire revivre les objets du quotidien que les non-initiés ne peuvent pas réparer eux-mêmes.
L'idée, c'est Françoise Windels qui l'a eue: *"J'ai vu un reportage sur les Repair Cafés en 2014 et j'ai trouvé l'initiative très intéressante. Alors j'ai réuni des bénévoles prêts à partager leurs connaissances en menuiserie, en électricité ou en couture, trouvé un lieu et lancé le premier café début 2016."*
Autour d'une boisson chaude et de gâteaux, Fanny, Yolande ou Léon viennent pour rendre service et pour réparer ou apprendre à réparer des réveils, des vélos, des grille-pain, des imprimantes ou encore des jouets électriques. Gratuit et sans obligation de résultat, ce service se veut avant tout utile et convivial.
"Après un an d'existence, notre défi principal est maintenant de nous inscrire dans la durée, de nous faire connaître de la population et de recruter de nouveaux membres régulièrement", conclut Françoise Windels. ■

Le Repair Café de Mûrs-Érigné est présent sur Facebook.
Contact : francoisewindels@laposte.net

PHILIPPE NOISETTE

Françoise Windels.

Montreuil-Juigné

INTERVIEW

Olivier Laurendeau

président de l'Association contre les violences scolaires

PHILIPPE NOISETTE

Quelles sont les missions de votre association ?
Suite au harcèlement subi par notre fils à l'école, mon épouse et moi-même avons créé l'association pour offrir une écoute et des conseils aux victimes et à leur famille, et pour proposer des interventions de prévention destinées aux établissements scolaires, du primaire au BTS. Depuis la première campagne gouvernementale contre le harcèlement à l'école en 2012, la demande n'a cessé d'augmenter.

Cette année, vous éditez un livre, "Une nouvelle école pour Léo"…
C'est une idée de Manon Bourgeois, une lycéenne qui s'est impliquée dans l'association avec l'idée d'améliorer notre communication. Elle a donc créé et dessiné le personnage de Léo le mouton, afin de sensibiliser les plus jeunes grâce à une histoire dans laquelle ils peuvent se reconnaître. L'histoire de ce mouton qui arrive pour la première fois en CP a été testée dans plusieurs écoles et les retours sont très positifs.

Où peut-on se procurer le livre ?
Nous avons auto-édité 500 exemplaires, disponibles en pré-commande sur notre site internet. Nous sommes à la recherche de partenaires pour nous aider à les diffuser. Si ce premier tome fonctionne, nous pensons créer des suites autour de différents thèmes, comme le cyber-harcèlement par exemple. ■

www.acvs-49.fr

Cantenay-Épinard

Entre Sarthe et Mayenne, l'esprit village

Au cœur des basses vallées angevines, Cantenay-Épinard est bordé par la Sarthe et la Mayenne. Une situation idéale que la commune s'attache à mettre en valeur: *"En trois ans, nous avons investi 2,4 millions d'euros sur les bords de la Mayenne"*, souligne le maire, Marc Cailleau.
Un amphithéâtre de verdure permet de proposer animations et activités au bord de l'eau, à deux pas de *La cabane du chat qui pêche*. Voulu par la municipalité et aménagé l'an dernier, ce restaurant à l'esprit guinguette propose également la location de bateaux électriques. À côté, le point information tourisme ouvre ses portes chaque saison, en collaboration avec Angers Loire Tourisme.
Plus loin, le ponton flottant offre une douzaine de places aux plaisanciers. En face, le parking et la peupleraie, qui marquaient l'entrée du bourg, ont laissé place à un champ où paissent les vaches. *"C'est totalement cohérent avec l'esprit village auquel les habitants sont attachés et qu'apprécient les visiteurs"*, souligne Marc Cailleau.

PHILIPPE NOISETTE

L'entrée du village et les bords de la Mayenne.

Entre Vélo Francette et Loire à vélo

Si les Cantenaysiens se sont totalement approprié les bords de la Mayenne, on y vient également en voisin et en touriste, profiter des itinéraires de randonnée. Trois circuits balisés sont entretenus: entre Mayenne et Sarthe (7 kilomètres), prairies et bocages (13 kilomètres) et le long de la Mayenne (14 kilomètres). Côté Sarthe, un projet de bac est en bonne voie pour rejoindre Écouflant et l'île Saint-Aubin. Cantenay-Épinard bénéficie également du passage de l'itinéraire cycliste Vélo Francette (de Ouistreham à La Rochelle) qui longe Pruillé, Feneu, Montreuil-Juigné, Cantenay-Épinard et l'île Saint-Aubin par le chemin de halage de la Mayenne, puis rejoint la Loire à vélo.
"Le village est identifié accueil-vélo: un plus pour la fréquentation touristique", note le maire.
Dans cet espace naturel, le respect de l'environnement est au cœur des préoccupations de chacun.
En mai, dans le cadre de la fête de la nature, les habitants seront invités à participer à une matinée citoyenne. Au programme, entre autres, désherbage et nettoyage de la commune, *"en cohérence avec cet état d'esprit et les efforts menés par tous pour la qualité de la vie à Cantenay-Épinard"*, conclut Marc Cailleau. ■

PHILIPPE NOISETTE

La Passerelle, qui abrite le pôle culturel, a reçu en 2016 le premier prix régional de la construction bois pour les bâtiments publics.

REPÈRES

POPULATION: 2 200 habitants
SITUATION: 7 kilomètres au nord d'Angers
À DÉCOUVRIR: les itinéraires de randonnées pédestres, la Vélo Francette et le chemin de halage de la Mayenne…
SITE INTERNET: www.cantenay-epinard.fr

PHILIPPE NOISETTE

Marc Cailleau, maire de Cantenay-Épinard.

TRAIL DES RAGONDINS LE 18 JUIN
La cinquième édition du trail organisé par l'association La Trace se tiendra le 18 juin prochain. Au programme, des parcours de 38, 19, 10 et 6 kilomètres, une marche nordique, une randonnée et un duo valide/handicapé avec goélettes. 200 bénévoles se mobilisent chaque année pour ce rendez-vous qui attire près de 2 000 participants au cœur des basses vallées angevines. www.traildesragondins.fr

LE FESTIVAL CIRQUE[S] DE RETOUR AU QUAI

SOLANGE ABAZIOU

Les arts circassiens sont de retour au Quai pour la dixième édition du festival Cirque[s], du 7 au 10 avril. Au programme, des spectacles de formes variées, du plus intime au plus spectaculaire, pour petits et plus grands : théâtre, musique et danse avec Le Cirque Poussière (Cie La Faux Populaire/Le Mort aux dents), acrobaties aériennes et chanteuse-trapéziste avec La Femme de Trop (Compagnie Marcel et ses Drôles de Femmes), scénario grand écran avec Speakeasy (The Rat Pack Compagnie), spectacle sur le fil du rasoir et poésie punk avec Marathon (Sébastien Wojdan, Galapiat Cirque), jonglage bollywoodien et situations burlesques avec Attached (Compagnie Tiger Circus).
Programme sur www.lequai-angers.eu

DÉCOUVREZ **TRI ET +**

L'APPLI QUI GÈRE VOS DÉCHETS

ADOPTONS **LES BONS GESTES !**

- Quand sortir vos poubelles
- Où déposer vos déchets
- Comment trier vos déchets

TRI ET +

À TÉLÉCHARGER SUR

ANDROID APP ON Google play

Available on the iPhone App Store

angers loire métropole
communauté urbaine

www.goodby.fr